



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Loire
LE DÉPARTEMENT

MAIRIE ANDRÉZIEUX-BOUTHEON	
DIFFUSION COURRIER ARRIVE	
NOV. 2022	
ANDRÉZIEUX-BOUTHEON	
SERVICE	DATE

Théâtre du Parc
Andrézieux-Bouthéon

CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

2022-2023-2024-2025

COMMUNE DE ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON- THEATRE DU PARC

Entre

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, représentée par son Président, Monsieur Laurent WAUQUIEZ,
ci-après dénommée « La Région »

Le Département de la Loire, représenté par son Président, Monsieur Georges ZIEGLER, dûment habilité par la décision de la Commission permanente du 12 septembre 2022,
ci-après dénommé « le Département »,

Conjointement dénommés « les partenaires publics »

Et

La Commune d'Andrézieux-Bouthéon

Hôtel de Ville – Avenue du Parc - BP 32

42160 Andrézieux-Bouthéon Cedex

N° Siret : 214 200 057 001 79

APE : 8411 Z

Licences d'entrepreneur du spectacle : 1-1070691 / 2-1070693 / 3-1070694

Représenté(e) par son maire, Monsieur François DRIOL, dûment habilité par..... du

ci-après dénommé(e) « La Commune d'Andrézieux-Bouthéon »

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20221122-2022-107-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2022

Publication : 24/11/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Il est convenu ce qui suit

PRÉAMBULE

Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes,

La politique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a l'ambition de soutenir la présence artistique sur tous les territoires a créé, dans le cadre de politique de soutien au spectacle vivant délibérée en mai 2017, le label « Scène régionale Auvergne-Rhône-Alpes ». Ce label est attribué aux établissements culturels qui jouent un rôle essentiel en matière de soutien à la création, à la diffusion, et de médiation avec les publics. L'objectif de la Région est de mailler davantage le grand territoire régional pour apporter une offre culturelle de proximité, de qualité et accessible à tous les publics sur tous les territoires.

La politique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en faveur des scènes régionales a l'ambition :

- de soutenir la création et la diffusion avec une attention particulière pour les esthétiques peu représentées et les écritures contemporaines,
- d'accompagner des équipes professionnelles notamment régionales, émergentes et confirmées,
- de faciliter l'accès à la culture par la mise en œuvre d'actions de développement de tous les publics.

Le label « Scène régionale Auvergne Rhône-Alpes » est attribué aux structures qui répondent aux critères suivants :

- direction professionnelle bénéficiant d'une totale liberté de programmation,
- titulaire d'une licence d'entrepreneur de spectacles,
- une programmation pluridisciplinaire (attentive aux compagnies en région et notamment émergentes, qui favorise les séries, prend en considération les esthétiques peu représentées...),
- un soutien à la création conséquent (association, production déléguée, coproduction, partage de l'outil, résidences...),
- un accompagnement des artistes : communication, administration, artistique éventuellement...,
- mise en œuvre d'actions culturelles de développement et de renouvellement des publics sur le territoire (séances décentralisées, politique tarifaire et d'abonnement adaptée, projet en direction des lycéens et des publics éloignés de la culture),
- travail en réseau avec d'autres lieux et festivals du territoire pour faciliter la circulation des œuvres,
- solidité professionnelle et financière avec a minima un soutien public autre.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les lieux d'excellence artistique qui participent au rayonnement du territoire et soutient, à ce titre, la scène régionale Théâtre du Parc pour l'ensemble de ses activités.

Pour le Département,

Le Département de la Loire compte une grande diversité de lieux de création et de diffusion, de compagnies chorégraphiques, théâtrales, d'ensembles instrumentaux. La collectivité a donc décidé de s'engager aux côtés de ces acteurs en œuvrant à la structuration de l'offre de création et de diffusion pour favoriser le rayonnement de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire.

Les Scènes départementales sont des salles de spectacles professionnelles qui participent à cette structuration et partagent des valeurs communes avec le Département : elles soutiennent la création et la diffusion d'une offre qualitative et ambitieuse, accessible à tous, en faveur du spectacle vivant. Leur rayonnement au sein du département et de la région Auvergne-Rhône-Alpes les positionne comme « lieux-ressources » reconnus pour la qualité de leur projet artistique.

Les missions de création, diffusion et médiation en direction de tous les publics se concrétisent notamment par :

- la programmation d'esthétiques variées à l'appui d'un directeur ou d'une directrice artistique reconnu(e) comme principal interlocuteur, et inscrit(e) dans les réseaux professionnels,
- des résidences d'artistes favorisant la rencontre avec les publics,
- un soutien attentif à l'émergence d'artistes ligériens,
- des actions de médiation culturelle en direction de tous les publics et notamment le jeune public ou les publics dits empêchés. En cohérence avec les compétences du Département, et en concertation avec ses services (Culture et Éducation), ces lieux veilleront à proposer des spectacles susceptibles de s'adresser à un public de collégiens.

En outre, chaque Scène départementale propose un projet original et complémentaire à l'échelle du territoire : le Théâtre du Parc est, à ce titre, reconnu pour son engagement en direction de la danse et des arts du mouvement.

Le Théâtre du Parc est un des pôles culturels essentiels du Département et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans la logique de la politique culturelle qu'il mène, notamment en matière de décentralisation, le Département souhaite soutenir sa démarche.

Pour la Commune d'Andrézieux-Bouthéon,

Le Théâtre du Parc, labellisé Scène régionale Auvergne-Rhône-Alpes et Scène départementale Loire, est implanté à Andrézieux-Bouthéon et bénéficie d'une situation privilégiée dans la plaine du Forez et centrale dans la région. Il a ouvert ses portes pour la saison culturelle 1991-1992 et est en gestion municipale depuis 2009.

Le Théâtre du Parc est dirigé par Patrice Melka depuis 2012. Il est l'auteur du projet artistique et culturel du lieu et porte la responsabilité de sa mise en œuvre. Bénéficiant d'une totale autonomie de programmation, il s'attache chaque année à proposer une saison pluridisciplinaire, attentive à la création et ouverte à toutes les générations, en accord avec les orientations de politiques culturelles de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon. Patrice Melka est titulaire, pour le compte du Théâtre du Parc, des trois licences d'entrepreneur du spectacle.

La salle de spectacle Delphine Seyrig a une capacité de 360 places et demeure une exception dans le paysage culturel pour une ville de moins de 10 000 habitants. Le très bon rapport scène-salle offre un grand confort d'écoute au public, et son ouverture importante en fait un plateau idéal pour la danse notamment. Deux petites salles annexes permettent également l'accueil régulier d'expositions, de rencontres avec les artistes, d'ateliers, ou encore de temps de convivialité à l'issue des spectacles.

Les travaux réalisés à l'été 2019 pour un plus grand confort d'accueil du public et des artistes, avec l'agrandissement des loges, la mise en service de deux ascenseurs pour l'accessibilité, l'aménagement d'un espace de convivialité pour les artistes et d'un espace de stockage pour le matériel technique, ont pris fin en 2020.

Le Théâtre du Parc réalise sa mission de service public avec une équipe de neuf permanents (soit 8,4 en équivalents temps plein) : le directeur ; la chargée d'accueil, de secrétariat et de billetterie ; l'administratrice ; la chargée de la communication ; la chargée des relations publiques, des expositions et responsable de billetterie ; la chargée d'entretien, des catering et des vernissages ; ainsi que trois régisseurs techniques.

Le Théâtre du Parc accueille chaque saison plus de 15 000 spectateurs et comptait 1 340 abonnés au début de l'année 2020, avant le début de la crise du COVID (soit plus de 157% d'augmentation en huit ans) pour une

diffusion d'environ 30 spectacles et 90 levers de rideau. Venant de toute la plaine du Forez, voire au-delà, le public apprécie de trouver au Théâtre du Parc une offre artistique variée et reconnue de qualité. Une attention particulière est portée à l'éducation culturelle et aux liens durables créés avec les établissements scolaires du territoire.

Au terme d'une évaluation de la période 2018-2021, les partenaires publics et la Commune de Andrézieux-Bouthéon souhaitent consolider leur partenariat et préciser les termes d'une convention.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département soutiennent et accompagnent le projet artistique et culturel du Théâtre du Parc pour les années 2022, 2023, 2024 et 2025.

TITRE I : DISPOSITIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

ARTICLE 1 : PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

Article 1.1 : La programmation

Article 1.1.1 : Une programmation pluridisciplinaire

Le Théâtre du Parc défend un projet pluridisciplinaire de spectacle vivant, avec une préoccupation forte pour le jeune public et un axe majeur autour de la danse et l'art du mouvement, croisés avec d'autres disciplines.

Une trentaine de spectacles sont accueillis par an, soit environ 90 levers de rideau, à raison d'un spectacle par semaine, en moyenne. Un tiers de la programmation est dévolu au théâtre, auquel s'ajoutent la danse, la musique et le nouveau cirque (*annexe 1-1 : Programmation 2021/2022 ; annexe 1-3 : Nombre de spectacles et répartition par genre*).

Chaque saison s'inscrit dans la continuité des précédentes, les choix opérés faisant appel à l'excellence artistique et l'éclectisme. Le Théâtre du Parc souhaite chaque saison entraîner le public à la découverte de propos exigeants et audacieux. Il invite les spectateurs à se forger leur propre expérience artistique, à travers des projets fédérateurs, participatifs et par la rencontre d'artistes qui font référence au théâtre. L'accent est toujours mis en effet sur le théâtre, pour (ré-)entendre les auteurs d'hier et ceux d'aujourd'hui, mais également sur la danse, pour mettre en lumière le travail chorégraphique de différentes compagnies.

Une réflexion a été menée sur la configuration de la programmation 2021-2022 pour tâcher de tirer leçon des effets de la crise et notamment du bouleversement que cela engendre dans les habitudes des spectateurs. Les usages du théâtre ont dû nécessairement s'adapter pour tenir compte des incertitudes liées aux contextes sanitaires et donner une souplesse dans les choix proposés pour le public, tout en assumant notre responsabilité vis-à-vis des artistes. Ainsi, par exemple, la saison 2021-2022 a été scindée en deux parties, pour plus de flexibilité quant aux réservations : une première moitié de saison de septembre 2021 à janvier 2022 ; une seconde de février à juin 2022.

Ainsi, seize propositions artistiques composent la première partie de saison 2022/2023 du Théâtre du Parc, qui se veut ambitieuse. Face aux bouleversements connus ces deux dernières années pendant la pandémie, le Théâtre du Parc a fait le choix de s'adapter et de se réinventer, pour maintenir le lien aux spectateurs et au spectacle vivant, convaincu que la culture tient sa force du changement et se nourrit de l'impermanence des choses (*annexe 1-2 : Programmation 2022/2023*).

Article 1.1.2 : Une programmation jeune public

Depuis 2012, la programmation intègre un large choix de spectacles pour les familles (huit propositions en 2021-2022), incluant quatre propositions pour le très jeune public, afin de favoriser la sortie culturelle en famille. La programmation à destination du jeune public permet à chaque enfant et jeune scolarisé sur notre territoire d'assister à des spectacles de qualité. De façon majoritaire, chaque spectacle fait l'objet de représentations scolaires et tout public. Des formes adaptées peuvent être programmées au sein même des établissements scolaires.

Article 1.1.3 : Une dynamique danse

Une dynamique danse est insufflée au Théâtre du Parc depuis quelques années, comme en témoigne la place de plus en plus importante laissée à la discipline au sein de la programmation et la mise en place de nouveaux projets danse. Sur une trentaine de spectacles par saison, la danse et l'art du mouvement en compte une dizaine.

La danse est également mise en avant par le soutien apporté aux compagnies de danse du territoire. Le Théâtre du Parc travaille avec des compagnies locales au moins quatre fois par an, à travers une aide à la création, des résidences et la diffusion de certaines compagnies (*annexe 1-4 : Compagnies de danse locales soutenues par le théâtre*).

En 2016, l'idée naissait d'allouer une place de choix à la danse au sein de la programmation, en la mettant en avant grâce à un festival : le Temps fort danse a ainsi vu le jour à l'automne 2017, sur une période de deux semaines.

À travers ce temps fort, le Théâtre du Parc souhaite chaque année inviter le public à la découverte de chorégraphes et d'artistes de talent et de compagnies émergentes du territoire. La programmation variée, accessible à tous et à tous âges, intègre entre cinq et sept propositions, dont un certain nombre mettent en lumière le travail de compagnies ligériennes ou de la région.

A titre d'exemple, six projets ont été proposés pour la cinquième édition, qui s'est tenu du 18 septembre au 9 octobre 2021, sur une période de trois semaines (*annexe 1-5 : Bilan du Temps fort danse 2021 et prévisions 2022*).

La fréquentation des spectacles de danse, qui est en augmentation constante d'année en année, est révélatrice de l'attachement progressif du public envers ces propositions.

Le théâtre souhaite garder cette spécificité danse et arts du mouvement en garantissant à cette esthétique une place de choix au sein de la programmation, et faire du Temps fort un événement phare de chaque saison (*annexe 1-6 : Évolution de la part de danse dans la programmation et de la fréquentation*). À ce titre, une demande va être déposée auprès de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) par l'intermédiaire de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, pour que le Théâtre du Parc devienne Scène d'intérêt nationale pour la danse et l'art du mouvement pour la saison 2023/2024, voire à partir de 2024/2025. Plusieurs rendez-vous avec les services dédiés ont déjà été menés.

Article 1.2 : Soutien à la création artistique, coproductions, résidences d'artistes et artistes associés

Le Théâtre du Parc remplit une mission de soutien à la création artistique et de coproduction ; il se mobilise pour apporter son soutien aux artistes, afin que leurs intentions puissent prendre forme sur scène. Sans cette confiance accordée à certaines compagnies, de nouveaux projets prometteurs et porteurs de sens ne verraient pas le jour.

Le Théâtre du Parc tient à poursuivre son action en diffusant et soutenant des projets artistiques de qualité, avec une volonté pérenne d'aide à la création et aux résidences d'artistes. Labellisé « Scène régionale Auvergne-Rhône-Alpes » et « Scène départementale », le théâtre s'oriente davantage vers le travail de compagnies départementales et régionales.

L'engagement du Théâtre du Parc dans l'accompagnement d'une équipe artistique en processus de création se manifeste par :

Article 1.2.1 : L'accueil en résidence et apport en industrie

Accueillir une compagnie en résidence, c'est lui apporter un soutien technique, matériel et humain en mettant à sa disposition le plateau et le personnel du théâtre, pour lui permettre de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Le Théâtre du Parc s'engage à fournir le lieu en ordre de marche, en présence d'au moins un technicien sur la période d'accueil. A titre d'exemple, en 2021, pour répondre notamment à la situation de crise des compagnies, le théâtre a réservé treize périodes de résidence, soit 66 jours de mobilisation du lieu et de l'équipe (contre cinq périodes de résidence sur environ 25 jours les saisons précédentes). De nombreux projets sont accueillis sur deux périodes ou plus, souvent à cheval sur deux saisons différentes. Ces résidences précèdent en général l'accueil, au sein de la programmation de la création soutenue.

Article 1.2.2 : La coproduction

Les compagnies accueillies en résidence bénéficient le plus souvent également d'un apport en coproduction, consistant en un soutien financier apporté aux projets de création, avant même que les spectacles voient le jour. En tant que coproducteur, le Théâtre du Parc apporte un regard sur le projet de la compagnie, une expertise, et travaille à la mise en réseau et à la promotion de ce projet.

Le Théâtre du Parc s'engage à coproduire chaque année au moins trois spectacles, dont le soutien financier peut varier de 2 500 € et 5 000 €.

Depuis 2021, un fort partenariat a été créé avec la compagnie stéphanoise Halte et son metteur en scène Grégoire Béranger, qui a bénéficié d'un soutien financier important pour le travail de ses deux nouvelles créations. Outre ce partenariat, une compagnie a de la région bénéficié en 2021 d'un apport en coproduction (*annexe 1-7 : Bilan soutien à la création artistique et coproductions*).

En 2022/2023, il s'agira de renforcer le soutien apporté aux compagnies à l'échelon régional, avec des compagnies telles que : la compagnie La Peau de l'ours (42) dirigée par Marijke Bedleem, Julie Laborde et Margot Segreto et son spectacle *Re Member* ; la compagnie de danse Minuit (42) dirigée par Pauline Bayard et son spectacle *Rouge* ; la compagnie R/Ô (42) dirigée par Mathieu Heyraud et son spectacle *Body Bagarre* ; et toujours la compagnie Halte (42), associée une saison encore au théâtre, avec sa nouvelle création *Lost in Faust*.

Article 1.2.3 : Le préachat

Le préachat d'une ou plusieurs représentations donne la possibilité à l'œuvre en cours de création d'être vue par le public, dans de bonnes conditions de jeu. Les compagnies peuvent s'appuyer sur ces dates pour promouvoir leur spectacle et en assurer la visibilité. Par le préachat, le théâtre apporte sa confiance aux compagnies, en soutenant leurs parcours et leurs dynamiques de création.

Article 1.2.4 : Une aide à la diffusion

Par son investissement dans des dynamiques de réseau au niveau régional (Groupe des 20, Loire en scène, Réseau ex-Auvergne) et par sa place centrale au sein de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, le Théâtre du Parc participe à la diffusion des compagnies qu'il soutient.

Article 1.2.5 : Artistes associés

Chaque année, les projets d'une ou deux compagnies permettent la mise en place d'actions culturelles et artistiques de différents types, auprès de publics variés. Confortant la place du Théâtre du Parc comme acteur

structurant du territoire, assurant des missions de service public, ces actions sont porteuses de sens ; elles participent ainsi à entretenir la convivialité et l'ouverture aux autres.

Les compagnies sont associées au Théâtre du Parc sur deux ou trois saisons. Elles bénéficient d'un lien particulier avec le théâtre puisqu'elles sont soutenues et accompagnées par différents biais : accueil en résidence, coproduction, diffusion des spectacles, mise en place de projets d'action culturelle (ateliers de pratique artistique, travail avec des amateurs, etc.) au théâtre ou en décentralisation, accompagnement au sein des réseaux.

Depuis 2020-2021 et jusqu'en décembre 2023, le metteur en scène Grégoire Béranger de la **compagnie Halte** (42) est artiste associé au Théâtre du Parc. À cette association, s'ajoute pour la saison 2021-2022 trois compagnons de saison : la compagnie R/Ô (42) menée par Mathieu Heyraud, l'ensemble Canticum Novum (42) mené par Emmanuel Bardon et la compagnie Ballet21 (42) dirigée par Manon Contrino et Toufik Maadi.

Compagnons de saison 2021/2022 :

- L'Ensemble Canticum Novum (42)

En 2021/2022, un projet participatif a été mis en place en partenariat avec l'École de l'Oralité et l'Ensemble Canticum Novum. Construit autour du concert *Samâ-i, Alep la cosmopolite*, de l'Ensemble Canticum Novum programmé dans la saison 2021/2022, ce projet questionnait la notion de migration et celle de l'appartenance à un territoire. Il a révélé toute la richesse culturelle et le cosmopolitisme présent au sein de la Ville d'Andrézieux-Bouthéon.

- La compagnie Ballet21 (42), dirigée par Manon Contrino et Toufik Maadi.

Le spectacle de la compagnie, *La Cinquième Colonne*, a été présenté au théâtre le 21 janvier 2022. Ce projet, initialement programmé sur la saison 2020-2021, ne voit finalement le jour que cette saison. Comme son titre l'indique, en référence à l'expression utilisée durant la guerre civile d'Espagne, le spectacle s'articule autour d'une lutte pour une humanité où la notion de liberté est remise en cause par un espace contraint.

La Compagnie Ballet21 était présente au Théâtre du Parc au mois d'avril 2022, pour une semaine de résidence autour de *Relative World*.

Compagnie associée 2020/2021 – 2021/2022 – 2022/2023 :

- **La compagnie Halte** (42)

La compagnie est dirigée par Grégoire Béranger, un artiste aux multiples facettes (metteur en scène, auteur, compositeur, comédien, musicien et directeur artistique). « Être artiste associé, c'est être le compagnon d'un théâtre et de son public. Pendant les trois saisons à venir au Théâtre du Parc, je serai donc un acolyte de voyage sous les tempêtes comme dans les accalmies. » À la manière d'un alchimiste définitivement curieux, Grégoire Béranger tente, mélange, inverse, confronte, questionne les disciplines et les formes afin de les rendre toujours plus accessibles. Étant simultanément dans le forain, le music-hall, le cabaret, le cirque et le théâtre, c'est une alternative qui donne une impulsion nouvelle à la création, l'interprétation et l'échange avec le public. Un monde en noir et blanc balaféré de couleurs vives.

Dans le cadre du partenariat qui lie le Théâtre du Parc et la compagnie Halte, de nombreux projets ont vu le jour sur la saison 2020-2021 : création des vidéo-tutos ; création d'un jingle pour les représentations scolaire et jeune public ; créations de radio-tutos, petites pièces radiophoniques un brin loufoque de 3 à 4 minutes présentant les spectacles, diffusées en amont des représentations ; la programmation de cinq séances du spectacle *Tuto-Figaro* en décentralisé au lycée François Mauriac de la commune.

En 2021-2022, le partenariat a continué avec la programmation de deux nouvelles séances de *Tuto-Figaro* en décentralisé au lycée des Horizons de Chazelles-sur-Lyon ; la diffusion du spectacle *Macbeth Hôtel* pour deux représentations tout public ; un accueil en résidence autour du spectacle *Macbeth Hôtel* au mois d'octobre

2021 ; la participation à la soirée des 30 ans du théâtre le 29 octobre 2021 ; la création d'un castelet radiophonique, au sein duquel le public peut découvrir les vidéos-tutos et enregistrer un message vocal afin de donner son ressenti suite au spectacle, en tout intimité ; la création d'un livre d'or radiophonique du spectateur avec les témoignages recueillis dans le castelet ; la création d'un jingle pour les spectacles tout public ; l'animation de deux stages d'expression pour découvrir les mécanismes de la voix en novembre 2021 et début 2022 ; la participation au projet *Samâ-ï* de Canticum Novum.

Le partenariat avec la compagnie Halte se poursuivra en 2022-2023, avec de nouvelles actions culturelles mises en places en marge de la diffusion de la création Faust au Théâtre du Parc.

Pour la saison 2022/2023, trois compagnies stéphanoises seront associées au théâtre : **la compagnie La Peau de l'Ours** et son projet collaboratif *Re Member* ; **la compagnie R/Ô** et **la compagnie ALS** associées jusqu'en 2025. Dès 2023, l'artiste **Arthur Fourcade** sera associé au Théâtre du Parc pour deux saisons.

Compagnons de saison 2022/2023 :

- **Compagnie La Peau de l'Ours** (42), dirigée par Marijke Bedleem, Julie Laborde et Margot Segreto
La compagnie stéphanoise La Peau de l'Ours s'installera au Théâtre du Parc pour créer son prochain spectacle, *Re Member*. Un projet fort et surprenant, coproduit par le théâtre, qui révèle par l'artistique, notre lien à la mort.

Ce projet s'invente d'étape en étape dans le temps et en fonction des lieux d'accueils, sous des formes très diverses. La forme artistique s'inspire de différents textes, films, conférences, témoignages. Ainsi, la compagnie profitera de sa résidence de création en février 2023 pour rencontrer les habitants et échanger autour des héritages de chacun (collecte de recettes de famille, installation de boîtes aux lettres vers l'au-delà, ateliers d'écriture, construction d'un « totem du souvenir », etc.).

Compagnons de saison 2022/2023 -2023/2024 (2024/2025 en fonction de projets) :

- **La compagnie R/Ô** (42) dirigée par le chorégraphe Mathieu Heyraud.
La compagnie R/Ô imagine des projets sur le territoire stéphanois depuis plus de 13 ans et habite frénétiquement, intensément, quotidiennement Le Magasin, son laboratoire de permanence chorégraphique au cœur du centre-ville.

En activité et en mouvement permanent, la compagnie imagine des rapports à l'art (chorégraphique) joyeux, généreux, pointus et populaires.

Après l'accueil du spectacle participatif *Body Bagarre* sur plusieurs représentations en 2021/2022, le Théâtre du Parc soutient par un apport en coproduction la création de la version performative du jeu chorégraphique *Body Bagarre*, qui sera accueillie lors du Temps fort Danse 2022.

Un rendez-vous de travail sera planifié au mois de septembre 2022 pour construire ensemble les projets des saisons à venir.

- **La compagnie ALS** (42) dirigée par la chorégraphe Cécile Laloy
Le Théâtre du Parc soutiendra sur plusieurs saisons la compagnie ALS et son projet *Métamorphoses*. Avec ce projet, Cécile Laloy travaille à partir de notre relation avec la nature ou plus exactement à partir de notre rapport au vivant, à ce qui nous rend vivant. Plusieurs formes artistiques pluridisciplinaires seront déployées durant les prochaines années, sous le titre générique *Métamorphoses*. À partir de ce sujet d'étude, Cécile Laloy déploie plusieurs objets artistiques en utilisant différents outils : le langage chorégraphique et théâtral, un univers plastique ou scénographique et la musique.

Métamorphoses aboutira à trois créations distinctes : *Exercices de style* (une série de plusieurs soli, courts essais chorégraphiques itinérants) ; *Les Grandes Eaux* (une pièce pour une interprète, son costume et la scénographie dans laquelle elle évolue, joué en extérieur ou dans un lieu non dédié) ; *Correspondances* (une invitation à engager un dialogue franco-japonais, à configuration multiple, sur notre relation à la nature, au

vivant, sur la notion d'impuissance, sur notre porosité, entre autres, à travers une plateforme numérique de conversation artistique qui aboutira à la réalisation d'un film court, rassemblant tous ces échanges).

Artiste associé 2023/2024 – 2024/2025 :

- **Arthur Fourcade**, qui travaille avec différentes compagnies
Formé à l'Ecole de la Comédie de Saint-Étienne, Arthur Fourcade crée avec ses camarades de promotion le Collectif X, avec qui il crée de nombreux projets. Il accompagne et collabore avec différents artistes du territoire, tels que Maud Lefebvre, Agnès D'halluin, Olivier Maurin et Jérôme Cochet. A la fois comédien, metteur en scène et auteur, Arthur Fourcade est un artiste complet, qui sera associé au théâtre sur deux saisons à partir de 2023.

Suite à un rendez-vous donné en Avignon en juillet 2022, une feuille de route sera établie en janvier 2023 pour planifier les projets à co-construire dès septembre 2023.

Article 1.3 : Les publics

L'un des principaux objectifs du Théâtre du Parc réside dans la démocratisation et l'accès à la culture dans une volonté forte d'élargissement des publics. Son ambition d'ouvrir ses portes au plus grand nombre et de s'adresser à toute la population sans exclusion pousse le théâtre à développer des projets en direction d'un public jeune et à créer un maillage entre les différents publics, par la mise en place d'actions de médiation multiples et de partenariats territoriaux.

La démocratisation de la culture ne pourra progresser sans un engagement fort en faveur de l'éducation artistique et culturelle : en travaillant avec l'ensemble des partenaires présents sur le territoire (écoles, collèges, lycées, centre social, ...), le Théâtre du Parc souhaite permettre à chaque individu, dès le plus jeune âge, de se construire, de se confronter à la création artistique, de développer son sens critique et de s'inscrire dans la vie culturelle de la Commune.

Avant la crise du COVID et en l'espace de huit ans, le Théâtre du Parc a vu son nombre d'abonnés augmenter de plus de 157 % : alors qu'ils étaient 521 pour la saison 2012/2013, les abonnés sont 1 340 en 2020 (*annexe 1-8 : Fréquentation en chiffres*). Une évolution qui est révélatrice du travail mené pour développer le théâtre.

La politique tarifaire du Théâtre du Parc reste stable ces dernières années et tend à favoriser la venue d'un large public. Trois tarifs sont proposés aux spectateurs en vente à l'unité : un tarif plein à 19 €, un tarif réduit à 16 € ainsi qu'un tarif étudiant & solidaire à 10,50 € (+ tarifs spéciaux pour spectacles hors les murs).

Depuis la rentrée de septembre 2020 et afin de répondre au mieux à la situation sanitaire, les spectacles de la saison ont été mis en vente au trimestre et les formules d'abonnement ont disparu, au profit d'une Carte spectateur, garantissant aux spectateurs souplesse et petits prix lors d'achats de places à l'unité (*annexe 1-9 : Détail de la politique tarifaire*).

Le théâtre souhaitant garder cette offre attractive, ces tarifs n'évolueront pas de manière significative. Seul l'accueil de spectacles spécifiques pourrait expliquer l'application, de manière exceptionnelle, d'un tarif plus élevé.

Article 1.3.1 : Éducation artistique et culturelle en milieu scolaire

L'objectif du Théâtre du Parc est de permettre à chaque enfant ou jeune, vivant sur son territoire de proximité et plus largement sur une grande partie du département, d'avoir accès à une éducation artistique et culturelle de qualité, à l'école ou en dehors de l'école.

Depuis dix ans, une démarche a été mise en place pour faciliter la venue des classes au spectacle et permettre aux enseignants de préparer et exploiter au mieux leur venue avec les élèves. Différentes actions sont mises en place dans cette optique et continueront à l'être sur les trois prochaines années : dossier spécifique pour les enseignants présentant les spectacles proposés et quelques pistes pédagogiques, proposition de présentation de saison dans les écoles, dossier pédagogique pour chaque spectacle scolaire et fiche pédagogique pour tous les spectacles en soirée accueillant des classes, visites du théâtre, programmes de salle spécifique sur les spectacles de la saison scolaire, bords plateau et rencontres dans les établissements en amont. En fonction des opportunités et des projets des compagnies, d'autres propositions d'actions peuvent être envisagées au cours des saisons.

Écoles maternelles et élémentaires

Rayonnant sur l'ensemble de la plaine du Forez, le Théâtre du Parc accueille des établissements venant de communes variées, parfois très éloignées géographiquement. Si la priorité est donnée aux écoles maternelles et élémentaires de la commune compte tenu du caractère municipal du théâtre, une attention particulière est portée aux écoles rurales, afin de permettre aux élèves d'accéder à l'offre culturelle proposée par le théâtre, qui assume ainsi certaines missions de service public au-delà du territoire de la commune (Saint-Héand, Saint Jean Soleymieux, Panissières, Essertines, etc.).

Pour faciliter la venue des élèves à ces représentations scolaires, le Théâtre du Parc propose un tarif à 4 € par enfant pour les écoles d'Andrézieux-Bouthéon et à 5 € pour les écoles d'autres communes.

En 2022/2023, plus de 4 000 élèves de maternelles et élémentaires seront accueillis sur les représentations en journée (*annexe 1-10 : Fréquentation des établissements scolaires*). Trois spectacles sur 21 séances seront proposés aux maternelles (danse, théâtre d'objet et expériences sensorielles) et 5 spectacles sur 24 séances aux élémentaires (en danse, théâtre et musique).

Enseignement secondaire

Chaque saison, des séances scolaires ou des générales ouvertes sont entièrement dédiées aux élèves de l'enseignement secondaire. En 2022/2023, ce sont 4 spectacles qui seront proposés en journée aux collégiens et lycées sur 15 séances (en théâtre et danse). Entre 500 et 1 000 places sont également mises à leur disposition sur les représentations tout public en soirée.

Depuis la crise sanitaire, les abonnements n'ont pas été remis en place. Néanmoins, les lycéens bénéficient toujours du tarif préférentiel de 7 € dans le cadre scolaire. En ce qui concerne les collégiens, ils bénéficient du tarif préférentiel de 5 €. En dehors du cadre scolaire, collégiens et lycéens bénéficient du tarif jeune et solidaire à 10,50 €.

Cette mission essentielle d'éducation artistique et culturelle a permis de tisser des liens étroits avec les établissements de la commune et d'autres, plus éloignés (Collège Jacques Prévert et lycée François Mauriac d'Andrézieux-Bouthéon, lycée de Chazelles-sur-Lyon, entre autres).

La volonté du Théâtre du Parc est de poursuivre le développement de l'éducation artistique et culturelle à destination des établissements scolaires du second degré.

Le Théâtre du Parc avait pour habitude d'accueillir des classes pour des visites du théâtre, pour comprendre le fonctionnement de cette structure et découvrir ses métiers. La crise sanitaire nous a contraints à annuler ces temps d'échanges et à imaginer un nouvel outil numérique. C'est ainsi qu'un projet de création d'une visite virtuelle du théâtre a vu le jour à la suite du deuxième confinement au mois d'octobre 2020, dans le but d'entretenir le lien avec le public.

Conçue sous forme de pastilles vidéos de quelques minutes, le Théâtre du Parc a publié une première série de 4 « vidéo-tutos » à découvrir en ligne sur la page YouTube du Théâtre du Parc. Ces courtes vidéos, dont le tournage a débuté en décembre 2020, ont pour but de faire découvrir, sous toutes ses facettes, le Théâtre du Parc (son histoire, ses anecdotes, son fonctionnement, etc.) d'une manière très ludique, pédagogique et artistique.

Grégoire Béranger, directeur artistique de la Compagnie Halte, Nicolas Ferrand, vidéaste chez Ello Vidéo et Patrice Melka, directeur du Théâtre du Parc ont été les artisans de la création de ces vidéos inédites (*annexe 1-11 : Vidéo-tutos*).

Article 1.3.2 : Le théâtre et son territoire

Le Théâtre du Parc se lance chaque année dans la mise en place de projets décentralisés, pour sortir des murs du théâtre et de l'enceinte de la ville. Ces projets peuvent prendre la forme d'une programmation de spectacle hors les murs, en intérieur ou en plein air, sous chapiteau (*annexe 1-12 : Séances décentralisées*) ou d'actions menées dans des lieux partenaires du territoire.

Dans le cadre du développement de ces projets décentralisés, le Théâtre du Parc a déposé, en mars 2017, une demande de subvention fléchée auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de l'opération « Acquisition d'équipement scénique ». Une subvention d'un montant de 10 000 € a été attribuée au Théâtre du Parc pour s'équiper d'un kit de sonorisation et d'éclairage itinérant, de manière à pouvoir délocaliser un certain nombre de représentations et d'actions culturelles dans d'autres lieux de la Commune et du Département.

Projet participatif autour du spectacle *Samâ-ï* de l'Ensemble Canticum Novum

Ce projet participatif a associé différents partenaires de la commune et a touché différents publics. Il s'est décliné en deux axes :

- Classes chantantes avec deux classes des écoles primaires Paul Éluard et Arthur Rimbaud d'Andrézieux-Bouthéon (écoles d'un quartier classé prioritaire)

Soit 24 élèves de CE2-CM1 de Paul Éluard et 21 élèves de CM1-CM2 d'Arthur Rimbaud, accompagnés de leurs enseignantes, ont bénéficié d'ateliers de chant menés dans les écoles et au sein du théâtre. Ces ateliers (50 heures) menés par les musiciens de l'Ensemble Canticum Novum et par son directeur artistique Emmanuel Bardon, ont permis aux élèves d'apprendre des morceaux du programme *Samâ-ï*. Les élèves sont ensuite montés sur scène, aux côtés des musiciens professionnels, lors de trois concerts au Théâtre du Parc les 4 et 5 mars 2022 (2 séances tout public et 1 séance scolaire).

- Ateliers théâtre avec des jeunes et des adultes volontaires issus du Foyer d'accueil Adoma (résidence à vocation sociale) et du Centre socio-culturel Le Nelumbo situés à Andrézieux-Bouthéon.

Ces ateliers théâtre ont associé la comédienne Émilie Weiss et un groupe issu du Foyer Adoma et du centre socio-culturel Le Nelumbo, situés à Andrézieux-Bouthéon. Ce groupe de 20 participants s'est rencontré régulièrement les mardis matin et soir pour des ateliers d'écriture et de pratique théâtrale. Ensemble, ils ont créé une matière enregistrée, qui a été présentée sous forme de bulles sonores lors des représentations les 4 et 5 mars au théâtre.

Grégoire Béranger, metteur en scène de la compagnie Halte, était en charge de la création des bulles sonores, reprenant la matière enregistrée issue des différents ateliers. Ce travail de création a représenté un volume de 33 heures.

Le projet s'est clôturé par la restitution de ce travail de création lors de trois représentations dites « augmentées » et uniques du programme *Samâ-ï*. Le vendredi 4 et le samedi 5 mars à 20h, les élèves des classes chantantes sont montés sur la scène du Théâtre du Parc aux côtés des musiciens professionnels pour

présenter leur travail, accompagnés des bulles sonores enregistrées sur le territoire et face à tous les participants et partenaires du projet.

206 personnes étaient présentes le vendredi 4 et 187 personnes le samedi 5 mars.

Le vendredi 4 mars à 14h, une séance scolaire a eu lieu pour permettre aux autres élèves des écoles participantes de découvrir le travail des enfants (233 élèves et accompagnants).

Principale structure à vocation sociale de la commune, implantée sur le quartier politique de ville de La Chapelle, l'Espace socio-culturel Le Nelumbo est un partenaire fort du théâtre. Le travail partenarial s'articule chaque année différemment en fonction des propositions artistiques : participation des enfants du centre de loisirs ou de l'accompagnement scolaire sur les séances tout public ; venue de familles et d'adultes isolés en soirée sur la programmation tout public, en lien avec les animateurs ; partenariat sur différents projets de territoire à dimension participative. Le Nelumbo a été partenaire de l'ensemble des projets participatifs et/ou décentralisés mis en œuvre depuis dix ans.

Depuis 2012, des spectacles à dimension participative sont régulièrement intégrés à la programmation, favorisant la mise en réseau des structures du territoire et jouant ainsi le rôle de projets fédérateurs à l'échelle de la commune et au-delà.

Article 1.4 : Les réseaux

En s'implantant au sein de réseaux, le Théâtre du Parc se donne la possibilité de rencontrer d'autres acteurs importants du territoire, d'échanger sur les pratiques et les projets, de capitaliser les savoir-faire et de trouver collectivement des réponses aux problématiques multiples du secteur du spectacle vivant.

Des partenariats sont également créés autour de projets, dans le but de mutualiser les frais et fédérer les lieux pluridisciplinaires du territoire régional.

Le Théâtre du Parc est membre du réseau Loire en scène. Patrice Melka en a assuré la présidence active durant deux ans (2015-2017) et est resté un membre actif de l'association depuis. Le réseau Loire en scène est une association loi 1901 qui regroupe un ensemble de professionnels, représentant les lieux de création et de diffusion artistique et culturelle, agissant dans le domaine du spectacle vivant et implantés sur le département de la Loire ou les territoires limitrophes.

Depuis janvier 2014, le Théâtre du Parc est membre du Groupe des 20 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, devenant ainsi le second théâtre de la Loire à en faire partie, avec le Centre culturel de la Ricamarie. En 2021, Patrice Melka est membre du bureau de l'association ; il occupe le poste de secrétaire.

Situés dans les villes moyennes, au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou dans la périphérie des agglomérations urbaines, les théâtres du Groupe des 20 constituent un réseau représentatif de la décentralisation du théâtre public français : inscription dans un territoire à travers une activité de diffusion pluridisciplinaire ; soutien aux équipes artistiques régionales en création ; médiation entre publics et artistes afin de permettre la découverte des œuvres au plus grand nombre.

Le Groupe des 20 réaffirme plus que jamais que l'accès à la culture et au spectacle vivant est un service public dont chaque citoyen peut être fier.

Le Théâtre du Parc est par ailleurs membre du Syndicat national des scènes publiques (SNSP). Chambre professionnelle du spectacle vivant pour les scènes permanentes et festivières, il rassemble plus de 200

équipements culturels, et festivals, subventionnés principalement par une (ou plusieurs) collectivité(s) territoriale(s) et/ou l'État.

Il est également adhérent du réseau interSTICES depuis 2018, réseau Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant depuis 2019 et du réseau HF Auvergne-Rhône-Alpes et de la plateforme Jeune public doMino depuis 2020.

Chaque saison, le Théâtre du Parc accueille une trentaine de compagnies, dont plus d'un tiers sont des compagnies de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces prochaines années, fort de sa position géographique devenue centrale dans la grande Région et d'une implication forte dans les réseaux, le Théâtre du Parc s'attachera à faire le lien entre les structures de diffusion d'Auvergne et de Rhône-Alpes.

Depuis 2019, Patrice Melka est expert Drac Auvergne-Rhône-Alpes la Danse, nommé membre de la commission consultative Danse chargée de donner son avis sur l'attribution des aides déconcentrées destinées au spectacle vivant de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette attribution lui permet d'avoir un regard sur les créations chorégraphiques en région et de porter une parole en faveur du développement des compagnies ligériennes, notamment.

ARTICLE 2 : RESPONSABILITE ARTISTIQUE

La présente convention est conclue à la condition expresse que la responsabilité artistique de la scène régionale soit assumée par monsieur Patrice Melka, bénéficiant d'une totale liberté de programmation.

TITRE II : DISPOSITIONS FINANCIERES ET REGLEMENTAIRES

ARTICLE 3 : OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, le Théâtre du Parc s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à réaliser l'ensemble des actions dont le contenu est précisé dans le titre I du présent document et à mettre en œuvre, à cette fin, tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution.

Pour leur part, les partenaires publics s'engagent, sous réserve de l'inscription des crédits aux budgets correspondants, à soutenir financièrement le Théâtre du Parc pour ses activités mentionnées dans le titre I du présent document, à l'exception des financements imputables sur la section investissement.

ARTICLE 4 : DUREE DE LA CONVENTION

Article 4.1 : durée

La convention est établie pour les années civiles 2022 – 2023 – 2024 - 2025.

Elle prend effet à la date de la dernière signature et sera valide jusqu'au **31 décembre 2025**.

Article 4.2 : avenant

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les parties. Ces avenants feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

La demande de modification de la présente convention doit être faite par courrier précisant l'objet de la modification. Les modifications demandées ne peuvent en aucun cas remettre en cause les objectifs généraux définis dans le titre I de la présente convention.

Article 4.3 : résiliation

En cas de non-respect par l'une des parties des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles.

ARTICLE 5 : MODALITES DE VERSEMENT DES SUBVENTIONS

Les partenaires publics contribuent financièrement à la réalisation des objectifs fixés dans le titre I.

Article 5.1 : Subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le soutien de la Région aux activités du Théâtre du Parc telles que définies à l'article 1er ci-dessus, se concrétisera, sous réserve du dépôt préalable, par la ville de Andrézieux-Bouthéon d'un dossier complet de demande de subvention avant la fin de l'année précédente et de l'inscription au budget des crédits correspondants, par une subvention votée annuellement en Commission permanente du Conseil régional.

La subvention accordée fera l'objet d'un acte attributif de subvention précisant notamment les conditions de mandatement, les délais de validité et les conditions de la restitution éventuelle de la subvention.

Le dossier de demande de subvention devra comprendre :

Sur le plan administratif :

- SIRET - le régime de TVA – le RIB
- Le compte de résultat et le bilan certifié par le commissaire aux comptes de l'année N-2, s'il n'a pas déjà été remis.

Le cas échéant, le rapport du commissaire aux comptes pour l'année N-2, s'il n'a pas déjà été remis.

Sur le plan de l'instruction :

- Le compte rendu financier et bilan d'activités provisoire de l'année précédente (N-1)
- Le budget prévisionnel pour l'année, objet de la demande (N)
- Le programme prévisionnel des actions pour l'année N

La subvention de fonctionnement accordée fera l'objet d'une convention attributive de subvention précisant notamment les conditions de mandatement, les délais de validité et les conditions de la restitution éventuelle de la subvention.

Le versement de la subvention annuelle de la Région sera alors effectué sur demande écrite du bénéficiaire selon les modalités prévues dans l'acte attributif et conformes au règlement budgétaire et administratif applicable à la date de notification.

Toute subvention est versée de compte à compte et exclusivement au Théâtre du Parc qui ne peut les reverser en tout ou partie à un tiers.

Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le comptable assignataire est le comptable régional.

Article 5.2 : Subvention du Département

Le soutien du Département sera défini chaque année pendant la période de la présente convention.

Le montant de la participation financière du Département pour 2022 est fixé à 26 000 € d'aide au fonctionnement et sera versé en une seule fois, à notification de la présente convention.

Pour les années 2023, 2024 et 2025, le Théâtre du Parc adresse au Département, avant le 30 octobre de l'année précédente, une demande de subvention (dossier à retirer auprès des services concernés), accompagnée du projet annuel et du budget prévisionnel.

Après signature d'une convention attributive annuelle proposée par le Département, et sous réserve des crédits votés par l'Assemblée départementale, la subvention de fonctionnement annuelle sera versée en une seule fois, dès la notification de cette convention.

Le comptable assignataire des paiements est :

Monsieur le Payeur départemental
2 Avenue Grüner
42000 ST ETIENNE

Article 5.3 : Subvention de la Commune de Andrézieux-Bouthéon

Le soutien de la Commune sera défini chaque année pendant la période de la présente convention, afin d'abonder au financement du théâtre en ordre de marche dans son budget de fonctionnement et artistique.

ARTICLE 6 : JUSTIFICATIFS

Le Théâtre du Parc s'engage à fournir chaque année aux partenaires publics, en double exemplaire :

- le rapport d'activité de l'année écoulée ;
- les comptes annuels de l'année écoulée, ainsi que tout rapport produit par le comptable public de la ville de Andrézieux-Bouthéon ;
- le programme artistique et culturel de l'année à venir ;
- le budget prévisionnel de l'année à venir ;
- le programme artistique et culturel de l'année en cours (révisé le cas échéant) ;
- le budget prévisionnel de l'année en cours (révisé le cas échéant).

ARTICLE 7 : OBLIGATIONS COMPTABLES

Le Théâtre du Parc est placé sous le contrôle d'un comptable public, chargé de la vérification de la comptabilité.

ARTICLE 8 : OBLIGATIONS SOCIALES ET FISCALES

Le Théâtre du Parc s'engage à respecter toutes les obligations à l'égard des organismes sociaux et fiscaux, ainsi que les dispositions législatives et réglementaires concernant le personnel, notamment en matière salariale, par référence aux conventions collectives en vigueur.

ARTICLE 9 : OBLIGATIONS DE COMMUNICATION

Le bénéficiaire s'engage à mentionner les aides reçues et à faire figurer de manière lisible le logotype des partenaires publics selon les règles définies par la charte graphique, le logotype est déployé sur tous les supports produits dans le cadre de la présente convention : papier, internet, écrans vidéo, teaser.

Le bénéficiaire s'engage en outre à mentionner le soutien des partenaires publics dans leurs relations avec les médias et les partenaires professionnels.

Le bénéficiaire fournira aux partenaires publics et à leur demande, en conformité avec les dispositions du Code de la propriété intellectuelle, tous les documents utiles à la réalisation de supports de communication ou de manifestations destinées à la promotion des actions.

Plus spécifiquement, pour la Région, le bénéficiaire de toute subvention régionale a l'obligation de mettre en œuvre une démarche de visibilité régionale active préparée en amont avec la Direction de la Culture et du Patrimoine aux fins de prendre en compte d'éventuelles spécificités.

D'une manière générale il devra faire figurer de manière lisible le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : obligation d'une pose d'une plaque ou d'un panneau mentionnant l'aide régionale à l'entrée principale de son bâtiment ou le cas échéant dans l'espace d'accueil du public (Plexi/Dibon/ zinc/ laiton, vitrophanie...) Ces plaques / panneaux seront transmis par la Direction de la Culture et du Patrimoine.

Les modalités concrètes d'obligation de communication seront rappelées dans les conventions attributives de subvention, chaque année. Aux fins d'attester du service fait, il sera demandé au bénéficiaire d'adresser des photographies présentant le lieu de pose de la plaque/panneau.

Pour le Département, le bénéficiaire s'engage à faire apparaître impérativement sur l'ensemble des supports de communication qu'il produit (print, web, réseaux sociaux, etc.) les deux éléments suivants :

- la mention « avec le soutien du Département de la Loire » ;
- et le logo du Département de la Loire (téléchargeable depuis http://www.loire.fr/jcms/c_44577/le-logo-du-departement-de-la-loire?hlText=logo) sur les supports où figurent ceux des autres partenaires.

Le non-respect des obligations générales et des obligations spécifiques de communication mentionnées dans l'acte attributif de subvention pourra entraîner la résiliation de la présente convention dans les conditions prévues à l'article 4.3.

ARTICLE 10 : AUTRES ENGAGEMENTS

En cas de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par le Théâtre du Parc, ce dernier doit en informer les partenaires publics sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le Théâtre du Parc s'engage dans un processus de développement durable, respectueux des bonnes pratiques envers les droits de l'humain, les droits du travail et l'environnement. L'objectif est de réduire les risques pour la santé et la sécurité, de promouvoir l'innovation sociale, de préserver l'énergie et les ressources naturelles, de sensibiliser les personnels, les publics et les partenaires du Théâtre du Parc aux questions écologiques et de les mobiliser sur des pratiques innovantes.

Le Théâtre du Parc devra également porter une attention particulière aux actions mises en œuvre en direction des publics handicapés.

Le Théâtre du Parc s'engage également à lutter contre les nombreuses discriminations. L'égalité entre les femmes et les hommes fera l'objet d'une attention plus particulière pour cette convention. Le Théâtre du Parc accordera une grande vigilance sur la répartition des moyens de production, la programmation et la gestion des ressources humaines (partage des responsabilités, niveau des rémunérations...).

ARTICLE 11 : ÉVALUATION ET COMITE DE SUIVI

Un comité de suivi comprenant les représentants des partenaires publics, et du Théâtre du Parc se réunit au moins une fois par an, à l'initiative de ce dernier, afin d'effectuer l'évaluation des activités du Théâtre du Parc au vu des documents mentionnés à l'article 6.

Les indicateurs quantitatifs relatifs à la fréquentation du public sur chaque spectacle et par mode d'expression artistique, ainsi qu'une présentation financière détaillée des réalisations par nature d'activité sera présentée chaque année aux partenaires dans le cadre du comité de suivi.

L'évaluation porte sur la conformité des résultats aux objectifs mentionnés dans le titre I de la convention, sur l'impact des actions, projets ou interventions, s'il y a lieu, au regard de leur utilité sociale ou de leur intérêt général, sur les prolongements susceptibles d'être apportés à la convention, y compris la conclusion d'une nouvelle convention.

Le Théâtre du Parc s'engage à fournir aux partenaires publics, au moins six mois avant le terme de la présente convention, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'activités pour les années 2018 à 2021, ainsi qu'une synthèse des comptes financiers pour les mêmes exercices.

ARTICLE 12 : CONTROLE DES PARTENAIRES PUBLICS

Pendant et au terme de la convention, un contrôle sur place peut éventuellement être réalisé par les partenaires publics, en vue de vérifier l'exactitude des comptes rendus financiers transmis.

Le Théâtre du Parc s'engage à faciliter à tout moment le contrôle par les partenaires publics de l'application de la convention, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile par les partenaires publics.

ARTICLE 13 : SANCTION

En cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle des conditions d'exécution de la convention par le Théâtre du Parc sans l'accord écrit des partenaires publics, ces derniers peuvent exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de leur subvention, après examen des justificatifs présentés par le Théâtre du Parc et avoir entendu préalablement ses représentants. Les partenaires publics doivent en informer le Théâtre du Parc par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 14 : REGLEMENT DES LITIGES - RECOURS

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Lyon.

Fait à _____, le _____ en 4 exemplaires originaux.

Pour la Région,

Pour le Département de la Loire,

Le Président

Le Président

Pour la ville de Andrézieux-Bouthéon,

Pour le Théâtre du Parc,

Le Maire

Le Directeur artistique

Annexes

Annexe 1 – Complément au Projet artistique et culturel

- : Programmation 2021/2022
- : Programmation 2022/2023
- : Nombre de spectacles et répartition par genre
- : Compagnies de danse locales soutenues par le théâtre
- : Bilan Temps fort ou festival organisé par le théâtre
- : Bilan soutien à la création artistique et coproduction
- : Fréquentation en chiffres
- : Détail de la politique tarifaire
- : Fréquentation des établissements scolaires
- : Vidéo-tutos
- : Séances décentralisées

Annexe 2 – Indicateurs

Annexe 1 – Complément au Projet artistique et culturel

1 : Programmation 2021/2022

Théâtre du Parc - Programmation 2021-2022					
	Compagnie	Titre	Genre	Date	TP/SC
THEÂTRE					
1	Compagnie Halte	<i>Tuto Figaro</i>	Théâtre	Mardi 21 septembre 2021 (décentralisées dans les établissements scolaires)	2 SC
2	Cie les 3 points de suspension	<i>Hiboux</i>	Tutoriel théâtral	Samedi 16 octobre 2021	1 TP
3	Théâtre sur paroles	<i>Cherchez la faute!</i>	Théâtre	Mercredi 24 au vendredi 26 novembre 2021	3 TP
4	Compagnie Halte	<i>Macbeth Hôtel</i>	Théâtre musical	Jeudi 16 et vendredi 17 décembre 2021	2 TP
5	Théâtre Oblique	<i>Mangeclous</i>	Théâtre	Vendredi 4 février 2022	1 TP
6	Collectif X	<i>Le Royaume</i>	Théâtre	Jeudi 10 mars 2022	1 TP
7	Cie Ariadne	<i>S'engager, Génération Woyzeck</i>	Théâtre	Jeudi 31 mars et vendredi 1er avril 2022	2 TP
8	Agence de voyage imaginaire	<i>Fables de la Fontaine</i>	Théâtre	Jeudi 12 avril 2022	1 TP + 1 SC
9	Agence de voyage imaginaire	<i>Le Bal imaginaire</i>	Théâtre	Samedi 14 avril 2022	1 TP
DANSE					
1	Compagnie Pernelle	<i>La Figure du gisant</i>	Danse déambulatoire	Samedi 18 septembre 2021 / Château Bouthéon	1 TP
2	Compagnie La Vouivre	<i>Lux</i>	Danse	Mercredi 22 et jeudi 23 septembre 2021	1 TP + 2 SC
3	Compagnie Massala	<i>Näss</i>	Danse	Mercredi 29 septembre 2021	1 TP
4	Compagnie Massala	<i>Oum</i>	Danse	Samedi 2 octobre 2021	1 TP
5	Compagnie Propos	<i>Dans le détail</i>	Danse	Jeudi 7 octobre 2021	1 TP + 1 SC
6	Compagnie Pernelle	<i>Le bal des sortilèges</i>	Bal chorégraphique	Samedi 9 octobre 2021	1 TP
7	Compagnie Ballet 21	<i>La Cinquième colonne</i>	Danse	Vendredi 21 janvier 2022	1 TP
8	Compagnie Arcosm	<i>Hôtel Bellevue</i>	Pièce chorégraphique et cinématographique	Vendredi 25 mars 2022	1 TP + 1 SC
9	Compagnie R/O	<i>Body Bagarre</i>	Jeu chorégraphique	Samedi 21 mai 2022	1 TP
HYBRIDE					
1	Constance	<i>Pat Pourri</i>	Humour	Samedi 8 janvier 2022 > annulé	1 TP
2	André Manoukian	<i>Le chant du périmée</i>	Conférence musicale	Jeudi 7 et vendredi 8 avril 2022	2 TP
3	Cie Lucamos	<i>La Tortue de Gauvain</i>	Visuel et musical	Samedi 11 juin 2022	1 TP
MUSIQUE					
1	Michelle David & The True Tones	<i>It's a Soulful Christmas</i>	Gospel - Soul	Samedi 4 décembre	1 TP
2	Festival Les Poysans	<i>Annie les crayons</i>	Chanson - manouche jazz	Samedi 15 janvier 2022 > annulé	1 TP
3	Miossec (+ 1ère partie Yvan Marc)	<i>Boire, écrire, s'enfuir</i>	Chanson française	Vendredi 11 février 2022 > annulé	1 TP
4	Ensemble Canticum Novum	<i>Sama-I</i>	Musique du monde	Vendredi 4 et samedi 5 mars 2022	2 TP + 1 SC
CIRQUE - MAGIE					
1	Cie 32 novembre	<i>A vue - Magie Performatrice</i>	Magie nouvelle	Mardi 9 et mercredi 10 novembre 2021	2 TP
2	Cie Recirquel	<i>My Land</i>	Cirque - Danse	Vendredi 10 et samedi 11 décembre 2021	2 TP
JEUNE PUBLIC - FAMILLE					
1	Compagnie Petit Grain	<i>Ouvre la cage</i>	Danse	Lundi 27 septembre au vendredi 01 octobre 2021 > reporté en septembre 2022	8 SC
2	Bouffou Théâtre à la coque	<i>Du vent dans la tête</i>	Théâtre d'objets	Mardi 16 au vendredi 19 novembre 2021	1 TP + 8 SC
3	Les Ateliers du Capricorne	<i>Journal secret du Petit Poucet</i>	Théâtre, ombre, marionnettes	Mardi 23 au vendredi 26 novembre 2021	1 TP + 6 SC
4	Chœur Spirito	<i>Dans mon beau jardin</i>	Spéctacle musical	Mardi 4 au vendredi 7 janvier 2022	3 TP + 9 SC
5	Théâtre Oblique	<i>Les Jours Noirs de la Lionnesse</i>	Théâtre	Mercredi 2 février 2022	1 TP
6	Cie Graine de Malice	<i>Bois de cœur, cœur de pierre</i>	Théâtre	Mardi 12 et mercredi 13 avril 2022	1 TP + 3 SC
7	MC2 Grenoble	<i>Helen K</i>	Danse / théâtre	Jeudi 5 et vendredi 6 mai 2022	1 TP + 3 SC
8	Colectivo terron	<i>Bestiaire végétal</i>	Théâtre	Mardi 17 au vendredi 20 mai 2022	1 TP + 5 SC

Pour un total de 93 représentations programmées : 45 représentations tout public et 48 représentations scolaires.

Annexe 1 – Complément au Projet artistique et culturel

2 : Programmation 2022/2023

Théâtre du Parc - Programmation 2022-2023					
	Compagnie	Titre	Genre	Date	TP/SC
THÉÂTRE					
1	Compagnie des gentils	<i>Les (pas tant) petits caraquets (de conserve)</i>	Théâtre musical	Jeudi 20 octobre 2022	1 TP
2	Cie Ballet cosmique - François Hien	<i>La Peur</i>	Théâtre	Vendredi 18 novembre 2022	1 TP
3	Waly Dia	<i>Ensemble ou rien</i>	Humour - One man show	Mardi 20 et mercredi 21 décembre 2022	2 TP
4	Compagnie Les Guêpes rouges	<i>Cartographies de l'avenir</i>	Théâtre participatif	Lundi 16 et mercredi 18 janvier 2023	2 TP
5	Compagnie du Détour	<i>Il nous faut arracher la joie aux jours qui filent</i>	Théâtre burlesque	Mercredi 1 ^{er} février 2023	1 TP
6	Compagnie La Peau de l'ours	<i>RE MEMBER</i>	Repas théâtralisé	Vendredi 17 et samedi 18 février 2023	2 TP
7	Alexis Michalik	<i>Une histoire d'amour</i>	Théâtre	Vendredi 17 mars 2023	1 TP
8	Compagnie Frotter frapper	<i>La rose des vents</i>	Poétiques de la bouillabaisse	Vendredi 31 mars et samedi 1er avril 2023 - Château de Bouthéon	2 TP
9	Compagnie Halte	<i>Lost in Faust</i>	Théâtre musical	Jeudi 27 et vendredi 28 avril 2023	2 TP
10	Ensemble Caudale (LTDV)	<i>Au plus secret des bois</i>	Théâtre musical	Jeudi 4 mai 2023 - Auditorium du Kiosque	1 TP
11	Capella Forensis (LTDV)	<i>L'homme qui plantait des arbres</i>	Conte musical	Samedi 13 mai 2023 - Château de Bouthéon	1 TP
12	Patrice Thibault (LTDV)	<i>Coyote</i>	Théâtre	Vendredi 26 mai 2023	1 TP
DANSE					
1	Compagnie Propos - Denis Plassard	<i>Visites guidées chorégraphiques</i>	Danse déambulatoire	Samedi 17 septembre 2022	3 TP
2	Compagnie Pernelle (TFD)	<i>La mémoire de l'eau</i>	Danse en extérieur	Samedi 24 septembre 2022 - Centre nautique Le Nautiform	1 TP
3	Cie R/O - Mathieu Heyraud (TFD)	<i>Bodybagarre - version performative</i>	Jeu chorégraphique	Samedi 1 ^{er} octobre 2022	1 TP
4	Cie Sans Lettres (1 ^{ère} p : Cie Etra) (TFD)	<i>Ce fragment volé à la route</i>	Danse et vidéo	Mercredi 5 octobre 2022	1 TP
5	Com Corpus - Cie Théo MW (TFD)	<i>Boiler</i>	Danse	Vendredi 7 octobre 2022 - lycéens projet CND	1 TP
6	Cie Propos - Denis Plassard (TFD)	<i>Bol</i>	Bal chorégraphique	Samedi 8 octobre 2022 - Salle des fêtes de Bouthéon	1 TP
7	Compagnie Shantala Shivalingappa	<i>Svayambhu</i>	Danse traditionnelle indienne	Samedi 3 décembre 2022	1 TP
8	Compagnie Contrepoint	<i>14 duos d'amour</i>	Danse	Vendredi 27 janvier 2023	1 TP + 1 SC
9	Compagnie Burnout	<i>Ineffable</i>	Danse	Samedi 11 mars 2023	1 TP
MUSIQUE					
1	La Chica	<i>La Loba</i>	Musique	Vendredi 14 octobre 2022 - Eglise d'Andrézieux	1 TP
2	Chœur Spirito	<i>OM</i>	Musique classique	Vendredi 9 décembre 2022	1 TP
3	Jules	<i>Le B.A.-Ba de la chanson</i>	Chanson française	Jeudi 12 et samedi 14 janvier 2023	2 TP
4	Charlier/Sourisse/Winsberg	<i>Tales from Michael</i>	Jazz	Vendredi 7 avril 2023	1 TP
CIRQUE - MAGIE					
1	Collectif d'équilibristes	<i>Le complexe de l'outuche</i>	Cirque	Vendredi 25 novembre 2022	1 TP
2	à définir	à définir	Cirque/Magie	Février/mars 2023	1 TP
JEUNE PUBLIC - FAMILLE					
1	Compagnie Petit Grain (TFD)	<i>Ouvre la cage</i>	Danse	Lundi 26 au jeudi 29 septembre 2022	2 TP + 6 SC
2	Compagnie La Belle Meunière	<i>Terolrofeu</i>	Théâtre	Mardi 8 au jeudi 10 novembre 2022	1 TP + 4 SC
3	Compagnie Les Guêpes rouges	<i>loue ta Pnyx !</i>	Théâtre participatif	Lundi 16 et mardi 17 janvier 2023	5 SC
4	Compagnie Les Guêpes rouges	<i>On inventera le titre demain</i>	Théâtre participatif	Jeudi 19 et vendredi 20 janvier 2023	6 SC
5	Carré Blanc Cie Michèle Dhallu	<i>Lumière ! So jazz</i>	Danse et musique	Jeudi 23 au samedi 25 mars 2023	1 TP + 4 SC
6	Compagnie L'artifice...	<i>Comme si nous...</i>	Théâtre	Lundi 27 au jeudi 30 mars 2023	6 SC
7	Tartine Reverdy (LTDV)	<i>Dans les bois</i>	Musique	Vendredi 12 et samedi 13 mai 2023	1 TP + 2 SC
8	Compagnie Institut (LTDV)	<i>Mauvoises graines</i>	Théâtre	Mardi 23 et mercredi 24 mai 2023	1 TP + 3 SC
TRES JEUNE PUBLIC					
1	Compagnie Haut les Mains	<i>Temps</i>	Théâtre immersif	Mardi 15 au vendredi 18 novembre 2022	3 TP + 9 SC
2	Compagnie Premières fontes (LTDV)	<i>Babils - Eveil en canopée</i>	Théâtre immersif	Mercredi 3 au vendredi 5 mai 2023	3 TP + 6 SC

Pour un total de 99 représentations : 47 représentations tout public et 52 représentations scolaires.

Annexe 1 – Complément au Projet artistique et culturel

3 : Nombre de spectacles et répartition par genre

SAISONS	2020/2021 (COVID)	2021/2022	2022/2023
TOUT PUBLIC			
Nombre de spectacles	32 spectacles	37 spectacles	37 spectacles
Nombre de représentations	90 représentations	93 représentations	99 représentations
Nombre de spectateurs	2 734 spectateurs	12 304 spectateurs	-
JEUNE PUBLIC			
Nombre de spectacles JP	6 spectacles	8 spectacles	10 spectacles
Nombre de représentations JP	7 en jeune public 40 scolaires	9 en jeune public 48 scolaires	12 en jeune public 51 scolaires
Nombre de spectateurs JP	58 en jeune public 1 626 en scolaire	675 en jeune public 5 666 en scolaire	-
PAR DISCIPLINE			
Théâtre	14 spectacles 55 représentations	16 spectacles 44 représentations	19 spectacles 64 représentations
Danse	7 spectacles 13 représentations	11 spectacles 25 représentations	11 spectacles 25 représentations
Cirque	2 spectacles 4 représentations	2 spectacles 4 représentations	2 spectacles 2 représentations
Musiques actuelles	7 spectacles 4 représentations	6 spectacles 5 représentations	4 spectacles 7 représentations
Musique classique	2 spectacles 14 représentations	2 spectacles 15 représentations	1 spectacle 1 représentation

Annexe 1 – Complément au Projet artistique et culturel

4 : Compagnies de danse locales soutenues par le théâtre

En 2019/2020 :

- Compagnie Sans Lettres :
 - o Accueil en résidence en septembre 2019 pour le spectacle *Et le mur fut ma porte*
 - o Accueil en résidence en mars 2020 pour le spectacle *150 000 vues*
 - o Coproduction des spectacles *Et le mur fut ma porte* et *150 000 vues*
 - o Diffusion du spectacle *Et le mur fut ma porte* en septembre 2019
- Compagnie Dynamo, avec le spectacle *MoNDoMINo* :
 - o Accueil en résidence en septembre 2019
 - o Diffusion du spectacle en octobre 2019

En 2020/2021 :

- Compagnie Rythmic, avec le spectacle *Katharsis* :
 - o Accueil en résidence en septembre 2020
- Compagnie ARN, avec le spectacle *Le sacre de Cthulhu* :
 - o Accueil en résidence en février 2021
- Compagnie Minuit, avec le spectacle *Stabat Mater* :
 - o Accueil en résidence en avril 2021
- Compagnie La Vouivre, avec le spectacle *Lux* :
 - o Accueil en résidence en avril et mai 2021 et coproduction
 - o Accueil de classes d'élémentaire durant la semaine de résidence pour découvrir leur travail
 - o Diffusion du spectacle sur la saison 2021/2022

En 2021/2022 :

- Compagnie ALS, avec le spectacle *Les Grandes eaux* :
 - o Accueil en résidence en septembre 2021
 - o Ateliers lycée d'Andrézieux-Bouthéon
- Compagnie Sans Lettres, avec le spectacle *L'Embellie* :
 - o Accueil en résidence en octobre 2021 et avril 2022 et coproduction
 - o Diffusion du spectacle sur la saison 2022/2023
- Compagnie ARN, avec le spectacle *Le sacre de Cthulhu* :
 - o Accueil en résidence en février 2022
- Compagnie Ballet21, avec le spectacle *Relative World* :
 - o Accueil en résidence en avril 2022 et coproduction
 - o Ateliers lycée d'Andrézieux-Bouthéon
- Compagnie Com corpus, avec le spectacle *Le sacre de Cthulhu* :
 - o Accueil en résidence en février 2022

En 2022/2023 : En cours de finalisation

- Compagnie Sans Lettres, avec le spectacle *L'Embellie* :
 - o Accueil en résidence en septembre 2022
 - o Diffusion du spectacle en octobre 2022
- Compagnie R/Ô, avec le spectacle *Body Bagarre*
 - o Coproduction
 - o Diffusion du spectacle en octobre 2022
- Compagnie Minuit, avec le spectacle *Stabat Mater* :
 - o Accueil en résidence en octobre 2022 et février 2023 et coproduction

Annexe 1 – Complément au Projet artistique et culturel

5 : Bilan du Temps Fort danse 2021 et prévisions 2022

Bilan Temps fort 2021

Après l'annulation du Temps fort Danse en 2020, conséquence de la crise sanitaire, la cinquième édition a pu avoir lieu sur une période de trois semaines du 18 septembre au 9 octobre 2021. Elle a réuni près de 1 050 personnes autour de 6 spectacles.

Avec ce Temps fort Danse 2021, le Théâtre du Parc a mis l'accent sur la richesse de la création chorégraphique contemporaine en proposant six spectacles issus de différents univers, pour toutes les tranches d'âge. Ce Temps fort a offert la possibilité de se retrouver aussi autour d'une exposition, d'un bal chorégraphique, d'ateliers de pratique artistique, d'actions dans les écoles, etc. Il a été l'occasion d'investir le territoire, avec une représentation d'un spectacle de danse déambulatoire au Château de Bouthéon, dans le cadre des journées du patrimoine ; un bal chorégraphique dans la salle des fêtes de Bouthéon ; des représentations du jeu chorégraphique et participatif Body Bagarre auprès de différents partenaires du territoire.

La fréquentation du Temps fort danse représente près de 9 % de la fréquentation totale de la saison, condensée sur une période de trois semaines.

Temps fort 2022

À travers Le Temps fort Danse 2022, le Théâtre du Parc souhaite inviter le public à la découverte de chorégraphes et d'artistes de talent et de compagnies émergentes du territoire. La programmation variée, accessible à tous et à tous âges, intègre sept propositions, dont un certain nombre mettent en lumière le travail de compagnies ligériennes ou de la région.

Le Temps fort danse 2022 sera l'occasion de sortir des murs du théâtre et de découvrir la danse sous différentes formes, toujours croisées avec une autre discipline.

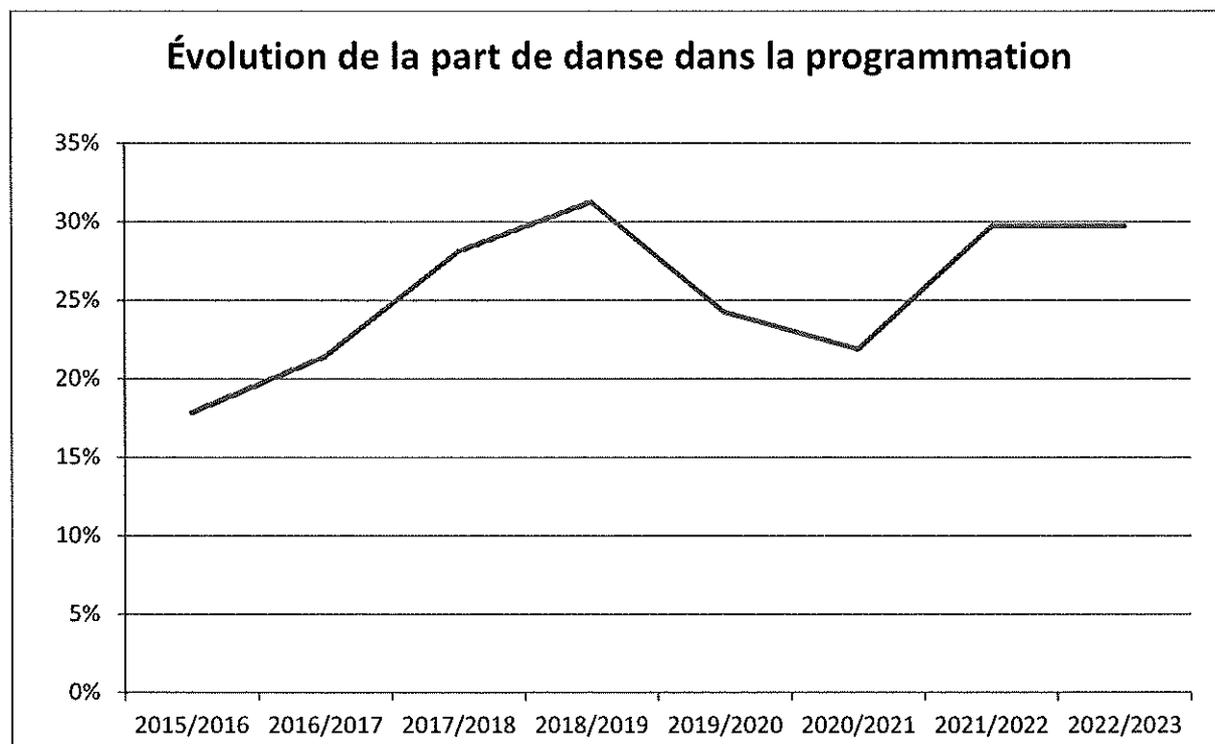
Sur le même schéma que les éditions précédentes, ce temps fort sera composé de plusieurs projets danse, intégrant un spectacle hors les murs et hors normes dans un centre aquatique, un spectacle décentralisé au sein même des établissements scolaires, un bal chorégraphique, des projets partenaires, etc.

Le projet de coopération inédit Caravane, imaginé par le CN D (Centre National de la Danse), est également accueilli par le Théâtre du Parc et la Ville d'Andrézieux-Bouthéon, pour aller à la rencontre des acteurs de terrain et des publics en France et à l'étranger. Le principe : déplacer le CN D hors les murs, en région et au lycée François Mauriac de la commune sur une journée, et mettre à disposition des publics et des acteurs locaux de la danse ses différentes ressources : patrimoniales, pédagogiques, artistiques et professionnelles.

Annexe 1 – Complément au Projet artistique et culturel

6 : Évolution de la part de danse dans la programmation et de la fréquentation

Saisons	Nombre de spectacles dans la saison	Nombre de spectacles de danse
2015/2016	28	5
2016/2017	28	6
2017/2018	32	9
2018/2019	32	10
2019/2020	33	8
2020/2021	32	7
2021/2022	37	11
2022/2023	37	11



Annexe 1 – Complément au Projet artistique et culturel

7 : Bilan soutien à la création artistique et coproductions

		Accueil en résidence	Coproduction	Pré-achat	
2020	Danse	Compagnie Sans Lettres, <i>150 000 vues</i>		Ensemble Canticum Novum, <i>Tapanak</i>	
		Compagnie Rythmic, <i>Katharsis</i>			
	Musique	Alkabaya		Compagnie Lalalachamade, <i>Caligula</i>	
	Théâtre	Compagnie Halte, <i>Le monde entier est une farce...</i>		Compagnie Nomade in France, <i>Ulysse de Taourirt</i>	
			Théâtre Oblique, <i>Mangeclous</i>		
	Cirque	Collectif X, <i>Le Royaume</i>			
La Tournoyante, <i>Mû</i>					
2021	Danse	Compagnie Alamourak, <i>Urbis & Orbis</i>			
		Compagnie ARN, <i>Le sacre de Cthulhu</i>			
		Compagnie Minuit, <i>Stabat Mater</i>			
	Théâtre	Compagnie La Vouivre, <i>Lux</i>			
		Compagnie La Dernière Baleine, <i>Le Cheval de la vie</i>			
		Compagnie Halte, <i>Tuto Figaro</i>			
		Compagnie Gaf'Alu, <i>Illusions perdues</i>			
		Compagnie Le Ruban Fauve, <i>L'enfant océan</i>			
		Compagnie Ostinato, <i>OVNI</i>			
		Compagnie Lalalachamade, <i>L'Arbre monde</i>			
2022	Danse	Compagnie ALS, <i>Les Grandes eaux</i>			
		Compagnie Sans Lettres, <i>L'Embellie</i>			
		Compagnie ARN, <i>Le sacre de Cthulhu</i>			
		Compagnie Ballet21, <i>Relative World</i>			
			Compagnie R/Ô, <i>Body Bagarre</i>		
		Compagnie Théo MW, <i>Boiler</i>			
		Compagnie Minuit			
Théâtre	Compagnie Halte				

		Accueil en résidence	Coproduction	Pré-achat
2020	Danse	7 périodes de résidence	6 coproductions	3 préachats
	Musique			
	Théâtre			
	Cirque			
2021	Danse	9 périodes de résidence	3 coproductions	1 préachat
	Théâtre			
2022	Danse	7 périodes de résidence	65 coproductions	4 préachats
	Théâtre			

Annexe 1 – Complément au Projet artistique et culturel

8 : Fréquentation en chiffres

À compléter

Annexe 1 – Complément au Projet artistique et culturel

9 : Détail de la politique tarifaire

Places à l'unité

Tarif plein : 19 €

Tarif réduit : 16 €

Groupe de plus de 10 personnes, familles nombreuses, plus de 65 ans

Tarif jeune et solidaire : 10,50 €

Chômeurs, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap, intermittents du spectacle, -18 ans, étudiants

Tarif spécial : 10,50 €

Tarif unique : 5 €

Carte spectateurs

Pourquoi c'est bien ?

- Avantageux dès 3 spectacles
- Des réductions toute l'année
- Une totale souplesse de réservation
- La priorité d'accès lors des ouvertures de billetterie

Comment ça marche ?

Vous achetez une carte au tarif de 15 € / 6 € jeune & solidaire

Vous achetez vos places à l'unité tout au long de l'année, à tarif préférentiel

Carte spectateur plein tarif : 15 €

puis tous les spectacles à 12 €

Carte spectateur tarif réduit : 15 €

puis tous les spectacles à 10 €

Groupes de plus de 10 personnes, familles nombreuses, plus de 65 ans (sur présentation d'un justificatif)

Carte spectateur jeune & solidaire : 6 €

puis tous les spectacles à 8 €

Chômeurs, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap, intermittents du spectacle, - 18 ans, étudiants (sur présentation d'un justificatif)

Carte nominative et non remboursable. Aucun duplicata ne sera délivré en cas de perte. Vente de billets dans la limite des places disponibles.

Venez en famille

Spectacles jeune public, tarif unique : 6 €

Modes de règlement acceptés : CB, chèques, espèces, chèques vacances, chèques culture et Pass'Réunion.

Possibilité d'achat de chèques-cadeaux Théâtre du Parc.

Annexe 1 – Complément au Projet artistique et culturel

10 : Fréquentation des établissements scolaires

À compléter

Annexe 1 – Complément au Projet artistique et culturel

11 : Vidéo-tutos



Pastille 1 - « L'Historique » | Durée : 4'39

Créé il y a 30 ans, le Théâtre du Parc est aujourd'hui un établissement incontournable. Un petit retour dans le passé, pour découvrir ou redécouvrir les étapes de sa construction, celles et ceux qui ont marqué son histoire.

Pastille 2 - « La mouche » | Durée : 3'42

Visitez le Théâtre du Parc comme vous ne l'avez jamais vu, à dos de mouche et partez à la rencontre de l'équipe qui fait vivre cette fabrique à imaginaire.

Pastille 3 - « Une autre langue » | Durée : 5'29

Au Théâtre on parle une drôle de langue ! Cintres, poursuite, lointain... devenez incollable sur le lexique théâtralistique !

Pastille 4 - « Les superstitions » | Durée : 5'41

Savez-vous que le monde du Théâtre est étroitement lié au monde marin ? Pourquoi le vert est une couleur à bannir sur scène ? On vous aura prévenu !

Pastille 5 - « La mécanique » | Durée : 6'05

Dans cette pastille 5, vous découvrirez les métiers du spectacle vivant. Autant de "petits lutins" qui œuvrent dans l'ombre pour que le rideau puisse se lever.

Pastille 6 - « La fabrique à imaginaire » | Durée : 6'59

De l'abstrait au concret, du rêve à la réalité, de l'idée à la scène... Chaque processus de création est unique. La fabrique d'un spectacle, c'est toute une histoire !

Pastille 7 - « Être spectateur » | Durée : 4'41

Être ou ne pas être spectateur ?! Ici on revoit les codes avec humour...

À découvrir en ligne sur la page YouTube du Théâtre du Parc :

<https://www.youtube.com/watch?v=G-uZzhqj0g&list=PLuoCWrvxyMgYaZTmIR97UMcrl0JCzaeJF>

Annexe 1 – Complément au Projet artistique et culturel

12 : Séances décentralisées

En 2020/2021 :

- *La Figure du baiser*, sous la Halle du Château de Bouthéon
- *Tuto Figaro* : séances au sein du lycée François Mauriac de la commune
- *Ulysse de Taourirt*, à la Comédie de Saint-Étienne

En 2021/2022 :

- *La Figure du gisant*, en déambulation au Château de Bouthéon
- *Body Bagarre*, au lycée François Mauriac, au conservatoire et à l'auditorium du Kiosque – Pôle culturel de la commune
- *Le Bal des sortilèges*, à la salle des fêtes de Bouthéon
- *Cherchez la faute*, à l'auditorium du Kiosque – Pôle culturel de la commune
- *Les Jours noirs de la Lionnesse*, dans la médiathèque du Pôle culturel
- *Le Bal imaginaire*, sur le parvis haut du théâtre
- *La Tortue de Gauguin*, au stade Roger Baudras

En 2022/2023 :

- *La Mémoire de l'eau*, au centre aquatique Le Nautiform
- *Ouvre la cage*, au sein des établissements scolaires
- *Le Bal de l'automne*, à la salle des fêtes de Bouthéon
- *La Chica*, à l'église d'Andrézieux
- *Remember*, à la salle Andrena
- *Comme si nous...*, au sein des établissements scolaires
- *La Rose des vents*, sous la Halle du Château de Bouthéon
- *Au plus secret des bois*, à l'auditorium du Kiosque – Pôle culturel de la commune
- *L'homme qui plantait des arbres*, à l'auditorium du Château de Bouthéon
- Et d'autres projets en cours de programmation...

ANNEXE 2 : INDICATEURS

Les indicateurs suivants (non exhaustifs) feront l'objet d'un examen attentif en comité de suivi :

La production

- Nombre de production ou coproduction
- Montant global et annuel des apports numéraires en production ou coproduction
- Mise en relation des compagnies aidées ou coproduites avec les autres établissements culturels susceptibles de favoriser leur diffusion
- La place des femmes dans la création et la diffusion artistique

L'accueil en résidence

- Nombre d'équipes accueillies, durée, prise en compte de leur relation au territoire et aux populations
- Conditions d'accueil en terme logistique
- Accompagnement des équipes

La diffusion

- Nombre de spectacles
- Zones de diffusion (au siège ou hors les murs)
- Fréquentation
- Nombre de séances scolaires

La relation au milieu scolaire et à la jeunesse :

- la relation avec les enseignants (formation de formateurs, documents qui leur sont destinés...)
- La fréquentation des spectacles pour l'enfance et la jeunesse
- les projets en milieu scolaire (nombre, type, public visé...) et notamment en collège
- les autres actions artistiques et culturelles pour la jeunesse hors milieu scolaire (nombre, type, public visé...), et notamment l'engagement avec les professionnels de la Protection de l'enfance
- la part des groupes scolaires par rapport au nombre total des abonnés et par rapport au nombre total des spectateurs
- le nombre de Pass' Région

L'emploi :

- le nombre d'ETP
- volume d'intermittence
- Indicateurs sur la répartition femme/homme

La communication:

- le type d'outils de communication et leur lien par rapport à la stratégie de communication
- l'évolution de la communication immatérielle : internet, emailings, réseaux sociaux, ...

Le lien avec le territoire :

- autour des spectacles (rencontres, répétitions publiques, éclairages publics...)
- les projets hors milieu scolaire
- les projets en direction des publics « empêchés » (hôpital, prison...) ou éloignés de la culture : les territoires ruraux ou en quartiers prioritaires (type d'actions, fréquentation,...)
- les projets et stages en direction des amateurs
- les partenariats durables avec les autres structures du territoire

L'inscription dans les réseaux :

- réseaux régionaux, nationaux, européens...
- type d'actions

